

# ECOLE UIMM PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT (PSSE)

## CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S. S. E

« Personne désignée compétente en risques professionnels »



L'article L4644-1 du Code du Travail impose à tout employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le parcours **Cycle 1 – Référent(e) Prévention SSE de l'Ecole Prévention Santé Sécurité Environnement** répond à l'exigence réglementaire concernant l'obligation de formation du référent sécurité en matière de Santé au Travail (loi du 2 août 2021, applicable au 31 mars 2022).

Ce parcours peut être validé par une **certification UIMM**, enregistrée au répertoire spécifique du Registre National des Certifications Professionnelles sous le numéro **RS 6488**.



### Compétences fondamentales :

- Identifier** les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informier et contribuer** à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Proposer** des actions de prévention
- Identifier** les risques professionnels et **alerter** sur les dysfonctionnements
- Contribuer** à l'analyse des dysfonctionnements

## CONTACTS

**Muriel NIEDERLAENDER**  
Responsable des écoles UIMM : Management & PSSE

75 Grande Rue Saint Cosme – BP 20133  
71104 CHALON SUR SAONE CEDEX

Tél. 03 85 42 18 54

[m.niederlaender@formation-industries-2171.com](mailto:m.niederlaender@formation-industries-2171.com)

## PRESENTATION GENERALE

### Les Ecoles UIMM : MANAGEMENT & PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT

- **Dans le domaine du Management :**

- animateur d'équipe Niveau 1
- Responsable d'équipe Niveau 2
- Responsable d'unité, de service, de projet Niveau 3

- **Dans le domaine de la Prévention Santé Sécurité Environnement :**

- Référent Prévention SSE Niveau 1
- animateur Prévention SSE Niveau 2
- Coordinateur Prévention SSE Niveau 3

### Les + des Ecoles UIMM

- Un positionnement des stagiaires avant la formation
- Un processus adapté pour favoriser les changements de comportement et la mise en œuvre des outils
- Une pédagogie pratique et active fondée sur l'apprentissage des comportements managériaux
- Des formateurs issus du monde de l'industrie et/ou experts dans leur domaine

Selon le cycle choisi :

- La conduite d'un projet en lien avec les axes de développement de l'entreprise
- L'affectation d'un « tuteur » en entreprise
- Un suivi personnalisé tout au long de la formation par un parrain en entreprise et par un référent Ecole

---

### L'Ecole UIMM Prévention, Santé, Sécurité, Environnement, c'est quoi ?

L'Ecole UIMM Prévention, Santé, Sécurité, Environnement est un dispositif de certification de compétences attendues en entreprise composé des **3 certifications citées ci-dessus**.

#### UNE DEMARCHE DE LABELLISATION

Ce sont des parcours de formation certifiants et labellisés UIMM. Ils garantissent l'acquisition de capacités professionnelles conformément à un référentiel national.

Le Certificat National de Qualification Ecole PSSE est attribué par un jury de Certification qui évalue le travail et l'implication du candidat sur la base des résultats obtenus lors de l'évaluation finale.

L'appréciation est portée au regard du référentiel de capacités consultable ci-après.



## CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S. S. E



Le Référent Prévention SSE est un appui opérationnel à l'employeur pour la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement au sein de l'entreprise. Sa mission est de s'occuper des activités de protection et de prévention dans les domaines de la santé, de la sécurité au travail et de l'environnement.

Le référent travaille en proximité avec les équipes, il doit posséder une capacité d'observation, d'écoute et d'animation ainsi qu'une maîtrise industrielle pour réaliser les missions d'information en matière de prévention auprès des salariés, de contribution à la mise en œuvre des consignes et des procédures établies au sein de l'entreprise en matière de santé, sécurité au travail, environnement, pour effectuer les missions d'identification des risques professionnels avec proposition d'actions de prévention pour réduire ces risques, et les missions d'alerte et d'analyse en cas de dysfonctionnements.

Il doit notamment :

- Suivre et contrôler les règles SSE applicables à l'entreprise, diffuser la politique SSE de l'entreprise en expliquant les objectifs et en favorisant l'adhésion du personnel,
- Identifier les évolutions de la prévention des risques professionnels, mettre en œuvre et suivre les plans d'action qui en résultent et alerter en cas de dysfonctionnements.

Ce qui nécessite les cinq compétences ci-dessous :

### LE REFERENTIEL

<b>Référent Prévention SSE</b> <b>« Personne désignée compétente en risques professionnels »</b>	
<b>Les 5 Compétences clés de l'EPSSE 2.0</b>	<b>Compétences Fondamentales</b>
<b>Animer</b> une démarche de prévention Santé Sécurité Environnement .....	<b>Identifier</b> les fondamentaux réglementaires, les outils et les acteurs de la prévention SSE .....
<b>Sensibiliser et former</b> tous les niveaux de l'organisation pour développer une culture de prévention au quotidien .....	<b>Inform</b> er sur les consignes et procédures à appliquer <b>et contribuer</b> à leur mise en œuvre .....
<b>Contribuer</b> à l'amélioration des conditions de travail .....	<b>Proposer</b> des actions de prévention .....
<b>Identifier et évaluer</b> les risques professionnels et environnementaux .....	<b>Identifier</b> les risques professionnels et <b>alerter</b> sur les dysfonctionnements .....
<b>Analyser</b> les évènements significatifs .....	<b>Contribuer</b> à l'analyse des dysfonctionnements .....

## L'ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

<b>Modules pédagogiques.....</b>	<b>5 jours</b>
La réglementation santé, sécurité au Travail.....	1 jour
L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents..	1 jour
L'évaluation des risques professionnels et le document unique.....	1 jour
Les conditions de travail.....	1 jour
Les notions environnementales.....	1 jour
<b>Certification (optionnel).....</b>	<b>1,5 jour</b>
Préparation à la certification .....	1 jour
Cas pratique / mise en situation	
Soutenance .....	0,5 jour

## LES METHODES PEDAGOGIQUES

La pédagogie utilisée par notre équipe d'intervenants favorise la participation et l'implication des personnes.

Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Basée sur l'échange et le retour d'expérience, elle facilite l'intégration et la compréhension des « outils » du référent :

- Etudes de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques

## LA CERTIFICATION (En option)

Accueil et présentation des règles relatives à la certification, explications sur l'utilisation des supports.

### La commission d'évaluation :

Composée d'au minimum 2 professionnels, représentants d'entreprises, hors entreprise du candidat dont le Président  
 Elle apprécie les compétences attendues et savoir être professionnels du candidat à animer et optimiser la démarche de prévention en SSE.

L'évaluation se déroule sous la forme d'une **présentation orale** « 20 minutes pour convaincre » au cours de laquelle, le candidat :

- Présente oralement à la Commission d'évaluation, des éléments de preuve d'actions réalisées en entreprise permettant de valider les compétences du référentiel, actions validées par l'UIMM territoriale,
- Répond aux questions des membres de la Commission d'évaluation.

### Le jury de certification :

Composé d'au minimum un représentant d'entreprise et un membre de l'UIMM territoriale qui assure la présidence, il :

- Déclare le candidat admis autorisant l'édition du certificat UIMM qui atteste que le candidat a les compétences de tenir une fonction « Référent Prévention SSE »  
Ou
- Refuse l'attribution du certificat en apportant toutes les justifications utiles  
Ou
- Reporte l'attribution du certificat à une session ultérieure avec des objectifs précis

## LES MODULES DU CYCLE 1 : REFERENT PREVENTION S.S.E.

**DUREE : 5 jours**

### Module 1 :

### REGLEMENTATION SANTE, SECURITE AU TRAVAIL

#### Objectifs

- Situer le référent Prévention SSE dans l'entreprise
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions

### 2 jours : Zoom sur le contenu

#### LA PREVENTION ET L'ENTREPRISE

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de l'employeur et des salariés
- Les formations obligatoires à la sécurité
- Les notions de responsabilités civiles et pénale
- Les registres obligatoires
- Les vérifications obligatoires

#### L'ORGANISATION DE LA PREVENTION

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT
- Le service santé au travail

#### LE SERVICE PREVENTION

- Le rôle et les missions du référent prévention SSE

#### LES DEFINITIONS DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

- L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).

#### LE DROIT D'ALERTE ET DE RETRAIT

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

#### LE CHSCT

- Le fonctionnement, les moyens
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude

#### LES ENTREPRISES EXTERIEURES

- Quelques définitions et le champ d'application
- Les obligations

*Présentation d'un kit pratique : « mise en œuvre du plan de prévention »*

<p><b>Module 2 :</b>  <b>L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE</b></p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail</li> <li>• Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat</li> </ul>	<p><b>0.5 jour : Zoom sur le contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contexte réglementaire</li> <li>- L'évaluation des risques et le document unique :       <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notions de base : danger, risque, prévention ...</li> <li>▪ Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite</li> <li>▪ Méthodologie d'évaluation</li> <li>▪ Rédaction du document unique</li> </ul> </li> <li>- Le document unique comme outils de prévention :       <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration et suivi d'un plan d'action</li> <li>▪ Communication auprès des salariés</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Présentation d'une méthode d'évaluation des risques et d'un document unique</b></p>
<p><b>Module 3 :</b>  <b>L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES INCIDENTS, DES ACCIDENTS</b></p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques</li> <li>• Connaître l'outil d'analyse des causes</li> </ul>	<p><b>0.5 jour : Zoom sur le contenu</b></p> <p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse pourquoi faire ?</li> <li>- Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident</li> </ul> <p><b>LA METHODE D'ANALYSE DE L'ARBRE DES CAUSES</b></p> <p>Présentation et acquisition de la méthode par des exercices individuels et en groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulation des étapes</li> <li>- Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels)</li> <li>- Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices par groupes)</li> </ul>
<p><b>Module 4 :</b>  <b>LES CONDITIONS DE TRAVAIL</b></p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail</li> </ul>	<p><b>1 jour : Zoom sur le contenu</b></p> <p><b>LES NOTIONS ESSENTIELLES DES RISQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ergonomie</li> <li>- Bruit</li> <li>- Risques psychosociaux (RPS)</li> </ul>
<p><b>Module 5 :</b>  <b>LES NOTIONS ENVIRONNEMENTALES</b></p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel</li> </ul>	<p><b>1 jour : Zoom sur le contenu</b></p> <p><b>LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La nomenclature</li> <li>- Les régimes</li> <li>- Les procédures</li> </ul> <p><b>LA GESTION ET LE SUIVI DES DECHETS</b></p> <p><b>LE RISQUE CHIMIQUE</b></p>
<p><b>Module 6 : Optionnel</b>  <b>CAS PRATIQUE</b></p> <p><i>Objectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en pratique les acquis de la formation au travers d'applications concrètes au sein de l'entreprise.</li> <li>• Savoir utiliser les outils et méthodologies abordés en formation</li> <li>• Préparation à la certification</li> </ul>	<p><b>1 jour : Zoom sur le contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des domaines d'application : déterminer les domaines spécifiques de l'entreprise où les acquis de la formation peuvent être appliqués. Cela peut inclure des projets en cours, des processus existants ou des problèmes à résoudre.</li> <li>- Planification des actions : Une fois les domaines d'application identifiés, planifier les actions à entreprendre pour intégrer les nouvelles compétences. Cela peut impliquer la définition d'objectifs clairs, l'allocation de ressources nécessaires et l'établissement de délais réalistes.</li> <li>- Suivi et accompagnement : fournir un accompagnement individuel aux stagiaires pour les aider à mettre en œuvre les nouveaux concepts et méthodes dans leur travail quotidien ; les aider à se préparer à la soutenance ; s'entraîner à présenter.</li> </ul>

## LE PUBLIC & LES PRE-REQUIS

Ce parcours est proposé à toutes personnes identifiées dans l'entreprise pour devenir **Référent Prévention SSE**. Ces salariés ont/ou auront à prendre en charge, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions de sécurité et d'environnement (chargé de sécurité, correspondant, infirmière du travail, préventeur...)

Les qualités requises sont :

- Le sens des relations
- La persévérance dans la transmission du message « prévention »
- La motivation réelle pour l'homme au travail et l'environnement

Chaque candidat sera reçu préalablement par le responsable du cycle pour un entretien de motivation.

## LES PRINCIPALES ETAPES

### *Pendant la formation : L'individualisation par l'accompagnement*

- **Mobiliser** l'expérience des participants
- **Mettre en situation** et **favoriser** les échanges constructifs
- **Suivre la progression** du stagiaire :
  - Evaluer les acquis en formation
  - Accompagner les applications en entreprise

### *Validation de la formation : La certification*

- Le certificat UIMM est attribué conjointement par l'UIMM nationale et territoriale après décision du jury de certification.
- Ce certificat représente la reconnaissance, par la profession et ce au niveau national, des compétences du titulaire à tenir les fonctions attendues.

## LE DEROULEMENT ET LES INTERVENANTS

Les animations de formation sont dispensées par l'équipe pédagogique du POLE FORMATION BOURGOGNE 21 71 sur les sites de Dijon et/ou de Chalon sur Saône.

## NOMBRE DE STAGIAIRES / SESSION

La composition des groupes est de 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum.

## LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

- PARCOURS DE FORMATION
  - **Cycle complet** (obligatoire) : ..... **5 jours**
  - **Cas pratique et accompagnement** à la certification (optionnel)... **1 jour**

## LES COUTS

- Nous consulter